Etats-Unis : l'hôtesse de l'air musulmane refuse de servir de l'alcool, suspendue elle porte plainte !

écrit par Laveritetriomphera | 10 septembre 2015

États Unis: Une hôtesse de l'air musulmane a déposé une plainte auprès de l'EEOC [Equal Employment Opportunity Commission(NDT: Commission de l'Égalité des Chances en matière d'Emploi)] après une suspension de ses fonctions pour avoir refusé de servir de l'alcool.

1 Septembre 2015 par **Robert Spencer.**

Nous le voyons encore et toujours, quand les lois et les coutumes islamiques sont en désaccord avec les lois et les usages américains, ce sont les lois américaines et les coutumes américaines qui doivent céder la place.

Charee Stanley et l'association CAIR liée au Hamas parlent sans retenue de justice quant à ce problème, mais qu'en est-il des droits des passagers? Il n'est pas illégal (encore) de boire de l'alcool dans les transports aériens aux États-Unis,

Stanley n'a pas le droit, en tant personnel naviguant, de contraindre la compagnie ExpressJet Airlines à gérer l'entreprise comme l'hôtesse de l'air l'entend. À défaut, elle pourrait se trouver un emploi qui ne l'oblige pas à servir des boissons alcoolisées. Mais le sujet de cet article n'a absolument pas pour objet les droits de C Stanley ou son travail. L'objectif, encore une fois, est de passer au crible le principe qui octroie aux musulmans une tolérance en toutes circonstances, dans toutes les situations, peu importe lesquelles.

"'Muslim Civil Liberties Group [CAIR]' déclare que la compagnie aérienne a violé les droits constitutionnels de l'hôtesse de l'air", CBSDetroit, 1 Septembre 2015 (merci à Pamela Geller):

FARMINGTON HILLS (station de radio WWJ) – Une hôtesse de l'air musulmane a déposé une plainte auprès de l'EEOC [Commission américaine de l'égalité des chances en matière d'emploi] affirmant qu'elle a été suspendue de ses fonctions pour ne pas avoir servi de l'alcool – car servir des boissons alcoolisées est contraire à ses croyances religieuses.

Lena Masri, avocate de "CAIR" au Michigan, déclare que Charee Stanley a observé les directives de ses supérieurs, en négociant un accord avec ses collègues quant au service des boissons alcoolisées.

Cependant, Masri ajoute que la compagnie aérienne ExpressJet Airlines a sanctionné Stanley par une mise à pied disciplinaire après qu'un agent de bord ait déposé une "plainte à caractère islamophobe" quand il constaté le foulard (NDT : islamique) que portait Stanley.

Masri a déclaré à Farmington Hills, mardi dernier, lors d'une nouvelle conférence sur le sujet : "*Nous avons averti ExpressJet Airlines de son obligation, en vertu de la loi, de concilier raisonnablement les croyances de Mme Stanley avec*

son devoir professionnel. Cependant, ExpressJet est à la limite de violer les droits constitutionnels de Mme Stanley, qu'elle a sanctionnée par une mise à pied disciplinaire d'une durée de 12 mois, au terme de laquelle, son contrat de travail pourrait être administrativement clos".

Masri argue que l'arrangement, que Stanley avait avec les autres personnels naviguants pour le service des alcools fonctionnait parfaitement depuis qu'elle s'était convertie à l'islam, un mois environ après avoir intégré la compagnie aérienne Expressjet comme hôtesse de l'air. (1)

Stanley a déclaré: "*Je ne pense pas que je devrais avoir à choisir entre pratiquer ma religion ou bien gagner ma vie. Je ne devrais pas avoir à choisir entre l'un ou l'autre, car les deux sont importants dans la vie*".

Contacté par WWJ Newsradio 950 pour complément d'information, le porte-parole de la compagnie aérienne Jarek Beem a fait la déclaration suivante:

"*Notre compagnie ExpressJet, tolère et respecte les valeurs de l'ensemble du personnel. Alors que nous avons un long parcours dans la diversité, nous ne faisons pas de disparité entre nos différents employés. Comme Mme Stanley est un de nos agents, nous ne sommes pas en mesure de faire des commentaires sur ses choix personnels* ".

CAIR est la plus grande organisation islamique américaine pour les libertés civiles et la défense des musulmans, avec la mission "d'améliorer la compréhension de l'islam, d'encourager le dialogue, de protéger les libertés civiles, d'agir pour l'indépendance des musulmans américains, et pour la création d'associations qui favorisent la justice et la compréhension mutuelle".

Alors, pourquoi les grands médias nous ressassent-ils sans la moindre critique ou le plus léger des scepticismes la description que CAIR, lequel est lié au Hamas, se fait de lui

même, alors qu'ils n'ont pas les mêmes réserves avec l'AFDI [American Freedom Defence Initiative (association américaine de défense pour la liberté)] ou avec une autre organisation anti-terroriste?

Sources : http://www.jihadwatch.org/2015/09/muslim-flight-attendant-files-eeoc-complaint-after-suspension-for-refusing-to-serve-alcohol

Traduit de l'anglais par **Lavéritétriomphera.**

(1) Note de **Christine Tasin**

Comme c'est facile ! On "négocie" avec ses collègues pour qu'ils se chargent, eux, de servir de l'alcool. On fait donc reposer sur eux la possibilité pour l'une des employées d'appliquer la charia à autrui, une fois de plus ce sont les non musulmans qui devraient faire les efforts nécessaires au service sous prétexte que des collègues ont des choix personnels, des interdits personnels… Que se passera-t-il lorsque tous les employés, dans un avions donné, seront musulmans ? Plus aucun passager n'aura d'alcool, c'est évident et c'est la marche de l'histoire si on ne le dévie pas.